

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 5 mars 2012

NO 06

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

ASSURANCE COLLECTIVE

Chères consœurs,
Chers confrères,

L'ensemble des syndicats, membres des comités, assurances SFPQ et autres syndicats de la fonction publique dont nous faisons partie, ont décidé d'aller en appels d'offres pour le renouvellement de nos assurances collectives lors de notre réunion du 28 février 2012. Je vous rappelle que la loi nous oblige à aller en appel d'offres qu'avec des compagnies d'assurance ayant leur siège social au Québec.

L'augmentation des coûts d'assurance collective suite aux augmentations fulgurantes des coûts des médicaments et des nombreuses critiques des membres des syndicats que nous représentons, nous dicte d'aller tester le marché pour s'assurer que vous payez le coût juste pour les primes que vous payez annuellement.

L'inter syndical prévoit terminer ces travaux à l'automne afin s'il y a lieu, de changer d'assureur pour la prochaine année. Nous avons donc à préparer un cahier de charge que nous transmettrons au mois de mai aux différents assureurs qui soumissionneront.

Donc, d'ici la fin mars, je vous invite à me transmettre vos commentaires qui me serviront lors des discussions entre syndicats que nous aurons en avril prochain.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault
Président provincial

PL/ml